

CAP Gardien d'Immeuble



PUBLIC : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi indemnisés ou non, sur prescription.



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de réaliser les tâches suivantes :

- Assurer la propreté et l'entretien des parties communes ainsi que du bon fonctionnement des installations techniques d'un ou plusieurs groupes d'habitations.
- Orienter les personnes en difficulté vers les services compétents.
- Intervenir en cas de conflit de voisinage.
- Surveiller et participer à la maintenance du patrimoine immobilier, à la gestion locative (recouvrement des loyers, états des lieux...).
- Accueillir, informer et conseiller locataires et propriétaires.

EVALUATION ET VALIDATION

Les modalités d'évaluation permettent de conjuguer

- Les évaluations des acquis en continu : QCM et grilles de suivi
- Evaluation des compétences techniques

Validation :

- Epreuves certificatives organisées par l'éducation nationale du CAP est organisée la dernière semaine de la formation.
- Valider le CAP Gardien d'Immeuble, diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Niveau 3

PREREQUIS

- Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine des emplois de bureau, de la vente, du bâtiment ou de la maintenance.
- Maturité, autonomie, sens des relations et des responsabilités, bonne condition physique

CONTENU

FORMATION PROFESSIONNELLE

Domaines professionnels :

- Techniques professionnelles
- Biologie et chimie appliquées
- SST

Domaines généraux :

- Français
- Histoire-Géographie
- Education civique

Sécurisation des parcours :

- Posture professionnelle
- Sécurisation des parcours
- Médiation vers l'emploi

DATE - DURÉE - DELAI D'ACCES

Information collective : Les mois de juillet, Aout 2023. Tous les mardis à 9 heures journée. Les 4,11,18,25 juillet et 1^{er},8 Aout. 5 septembre.

Date : du 02/10/2023 au 30/05/2024

Durée : 730 heures en centre 420 heures en Entreprise.

Délai d'accès : réponse par mail le 24/10/23 après concertation avec le référent de formation Pole emploi.

Horaires : 9h-12h15/ 13h30-17h

TARIF

La formation est entièrement financée par la Région, il n'y a pas de reste à charge pour les participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

14 places

- Maîtrise des compétences du socle
- Certains candidats justifiant d'acquis partiels de la qualification obtenus par la voie de formation ou de la VAE seront dispensés de certains modules et la durée du parcours formatif proposée sera ainsi adaptée.

MODALITE PEDAGOGIQUE

Le parcours de formation est modularisé et individualisé.

Il est construit dans une progression pédagogique propre à chaque stagiaire en articulant les compétences à acquérir et les ressources pédagogiques.

Chaque séquence est ordonnée en fonction du niveau requis pour pouvoir l'aborder.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique, coordinateurs et formateurs, est spécialisée dans la formation d'adultes et possède les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation.

ACCESSIBILITE

Consultez notre site : <http://www.sigma-formation.fr/>

DEBOUCHES ET PARCOURS DE FORMATION

- Accès à l'emploi dans une entreprise de gestion d'immeubles privés ou publics (sociétés immobilières, organismes HLM, syndicats de copropriétaires).
- Possibilité d'évoluer vers un BP dans le domaine de la sécurité, l'entretien et la maintenance, un Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation.

PASSERELLE

Il n'y a pas de passerelle.

VALIDATION PAR BLOC ET EQUIVALENCE POSSIBLE

Validation par bloc possible.

CONTACT ET LIEU

Contactez MME Horiya MEKRELOUF.

Mail : horiya.mekrelouf@sigma-formation.fr

Tél : 04 91 96 02 86/06 83 17 09 44

Adresse : La Bricarde Bât 1 -159 Bd Henri Barnier – 13015 MARSEILLE

Date limite dépôt de dossier 1 mois après entrée en formation sous réserve de places(14).